

Compte-rendu du Conseil Portuaire 2 décembre 2022

1- Tour de table

Présentation des deux nouveaux directeurs des services

2- Tarifs des ports

Port en eau profonde : +5 % sauf tarif hiver ; La Baule Nautic +3 % « à cause du coût des fluides », pour le retraitement des eaux usées : >3 %

Port d'échouage +4 % mais prix de l'électricité X 4

3- Questions diverses

3-1 Port d'échouage : beaucoup de renouvellements

3-2 Marché du Nautisme : en baisse, rajeunissement de la clientèle, beaucoup de nouveaux arrivants

3-3 Dragage du port en eau profonde : démarrera en octobre 2023 jusqu'en mai 2024

3-4 Remarque du « CLUP » port d'échouage (P. Suinat) : démotivation générale des adhérents et des membres du CA APPEP du fait du black-out total de la municipalité sur le projet du port depuis avril 2022.

Réponses du maire : vous êtes au courant de tout, je suis venu à votre AG,....

Le concessionnaire sera choisi fin 2023, pas de travaux sur les commerces avant 2027, les études portuaires seront faites par le concessionnaire en 2024/2027, il y aura concertation pendant cette phase.

Le renforcement de la digue (épi rocheux) sera fait avant 2027.

Un parking à silo pourrait être fait sur le parking du port en eau profonde

Il y aura un conseil portuaire sur le projet fin février 2023

La structure de la délégation de service n'est pas encore décidée

3-5 Ensablement :

L'APPEP (Y, Thomère) interpelle de nouveau le maire sur l'importance de l'ensablement du port causé par le vent qui pousse le sable dans le port. Il rappelle que sous la promenade en bois qui longe le remblai en direction de La Baule, il fut un temps où les plaisanciers y rangeaient leur annexe, aujourd'hui, le sable arrive au niveau de la promenade et au niveau des enrochements sur une bonne longueur de ceux-ci ce qui favorise terriblement l'ensablement du port et avec le CLUP demandent que le transfert systématique soit repris au plus vite (comme avant municipale Belliot)

Info CCI : attention, aujourd'hui le sable remplace la vase

Des mesures exceptionnelles sont nécessaires au plus vite,

Le Maire répond que des transferts de sable ont eu lieu cette année et demande au DGS s'il avait le cubage du sable déplacé. Des chiffres imprécis sont donnés.

Depuis le CP, Y. THOMERE en a fait la demande auprès du DGS. Les cubages sont les suivants :

En 2022, 3900 m³ de sable ont été transféré et répartis de la façon suivante :

Ville de Pornichet 900 m³ de sable transférés et nivelés sur la plage des Libraires

Ville de La Baule 3 000 m³ pris sur Pornichet :

- 1 000 m³ au niveau de l'émissaire face avenue de Lyon

- 500 m³ au niveau du port d'échouage

- 1 500 m³ au niveau de l'épi de Pornichet (face Nina à la Plage).

Ces éléments seront repris au compte-rendu du conseil portuaire

3-6 Restrictions d'eau

Diamètre canalisation port d'échouage, le diamètre passera de 20mm à 65 mm le 5 décembre

Incivisme général pour le rinçage des bateaux, il devrait être fait à l'eau de mer sinon amende de 3 500€ comme cela a été fait dans certains ports.

La restriction est un problème pour les loueurs (il faut relouer des bateaux propres et réparés sinon ils sont rendus encore plus sales...)

Risque de nouvelles restrictions dès avril 2023.

3-7 Travaux routiers :

Gros problème avec les travaux sur le rond-point : aucune concertation avant travaux avec les commerçants du port en eau profonde. Pour mémoire 250 bateaux sont transférés avant l'hiver.

3-8 Concours de pêche

Réaction du maire : le club de pêche de Saint Nazaire n'est pas bienvenu.

Le maire confirme qu'il est pour la pêche « no kill » pour les concours de pêche ; c'est son avis personnel. Il va consulter son conseil municipal pour décider si c'est aussi l'avis de la majorité.

3-9 SNSM

62 interventions dans la saison, c'est en hausse (dont 42 par le CROSS), 24 types d'interventions. 148 secours et 10 manifestations nautiques. De plus en plus d'interventions sous le pont de St Nazaire

Evolution des moyens : il y aura + de semi-rigides de 7.5 m mieux adaptés aux plongeurs sauveteurs (10 personnes).

Modification de la position de la vedette dans le port hors des pontons commerciaux.

SNSM Pornichet = la plus grosse équipe en France.

Paul SUINAT